

N/REF : 22/09/2025 12H40 C:000039 I:00816
V/REF : AC/C28572
V/Email reçu le Lundi 22/09/2025 a 12H40

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. RSR
IMMEUBLE : LES ROSELIERES -RSR
2/4, ALLEE CANNELLE
.
35580 GUICHEN

Rennes, le 07 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : ALLEE 4 CANNELLE - MME DIAZ GONZALEZ 06 64 32 31 38
LOGEMENT N° 108179, PORTE N°16, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DE L'ÉVIER

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REMPLACEMENT VIDAGE DOUBLE EVIER
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 07/10/25 a 10H01 M. R. STEPHANT

2509: MSG REP
23/09 MSG LAISSÉ
Suite a donner : OUI. Le 02/10/2025 a 12:55

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP		1	100,00	100,00
1,00	PBL098-Rempl.vidage compl.évier 2 cuves		2	78,00	78,00
TOTAL H.T.					178,00
T.V.A. a 10,00%					17,80
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>195,80</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.